

## Volet B

## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé au Moniteur belge

\*19309068\*



Déposé 27-02-2019

Greffe

N° d'entreprise: 0721660501

Dénomination

(en entier): New Regard

(en abrégé):

Forme juridique: Association sans but lucratif

Siège: Rue de la Paix(PIR) 17

6240 Farciennes (Pironchamps)

Belgique

Objet de l'acte : Constitution

**1 Massimo Bartolone** (Président) 29/01/1979 Farciennes 79.01.29.241.70 17, Rue de la Paix à 6240 Pironchamps

**2 Coralie Caes** (Vice Présidente) 20/12/1984 Farciennes 84.12.20.154.27 17, Rue de la Paix à 6240 Pironchamps

**3 Marjorie Demierbe ( secrétaire)** 16/08/1979 Chatelet 79.08.16-076.92 189, rue de Presles à 6200 Châtelet

4 **Sandro Cecere (Trésorier)** 27/02/1984 Farciennes 84.02.27-193.96 1, rue des Rocailles à 6240 Farciennes

Tous ont convenu de constituer une association sans but lucratif conformément à la loi du 27 juin 1921 dont ils ont arrêté les statuts comme suit :

## TITRE 1 Dénomination et siège social

L'association est dénommée «New Regard». Son siège social est établi au 17, Rue de la Paix 6240 Farciennes.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers.

Au verso: Nom et signature